

Progestatif injectable (medroxyprogesterone acétate)

PUBLIÉ LE 05/01/2026

⚠ **Attention : cette contraception ne protège pas des infections sexuellement transmissibles.**

Les progestatifs injectables sont une méthode contraceptive hormonale utilisée par les femmes. Les progestatifs injectables contiennent une hormone synthétique appelée **médroxyprogesterone.** Ils agissent en bloquant l'ovulation.

Ces progestatifs sont administrés par injection intramusculaire tous les trois mois (12 semaines), généralement par un professionnel de santé (médecin, infirmière, sage-femme).

Leur indication est limitée aux cas où il n'est pas possible d'utiliser d'autres méthodes contraceptives car ils présentent de nombreux effets secondaires. Leur durée d'action est de 3 mois.

Principaux risques et effets indésirables

Les effets indésirables les plus fréquents sont : maux de tête (dont migraines), prise de poids, nausées, modifications des règles (saignements entre les règles, saignements abondants ou diminués, modification de la durée des règles, disparition des règles, règles douloureuses), inflammation de la vulve et du vagin, modifications de l'humeur (dépression), baisse de la libido, acné, peau grasse, chute de cheveux, augmentation excessive de la pilosité, kystes aux ovaires, prise de poids, douleurs au niveau des seins, du ventre, du bas-ventre.

Des effets indésirables plus rares existent comme le risque de réactions au niveau du site d'injection (douleur, rougeur, nodules), de douleurs articulaires, de diminution de la densité minérale osseuse (ostéoporose) et le risque thromboembolique (formation de caillots de sang pouvant entraîner des complications telles qu'une phlébite ou un AVC).
La médroxyprogestérone est également associée à une augmentation importante du risque de méningiome. La balance bénéfice-risque doit être évaluée avec votre professionnel de santé au regard de votre situation.

Si vous ressentez des effets indésirables suite à la prise de votre contraception, parlez-en à votre médecin et faites une déclaration de pharmacovigilance.

Contre-indications

L'injection de progestatif est contre-indiquée si :

- **Vous avez actuellement ou avez déjà eu un méningiome** ;
- Vous avez, avez eu ou êtes à risque de faire un accident thromboembolique veineux (ex : phlébite, embolie pulmonaire) ou artériel (ex : infarctus du myocarde, AVC) ;
- Vous avez, ou avez eu, une maladie grave du foie ;
- Vous avez, ou avez eu, ou êtes susceptible d'avoir un cancer sensible aux hormones sexuelles (cancer du sein, de l'utérus...) ou un fibrome utérin ;

- Vous avez des saignements vaginaux inexpliqués et non diagnostiqués ;
- Vous souffrez d’obésité, de diabète, d’hypertension artérielle ;
- Si vous prenez du millepertuis ou un médicament à base de millepertuis ;
- Vous êtes allergique à la substance active ou à l’un des excipients mentionnés dans la notice.

Mesure de réduction des risques

Ce médicament étant associé à une augmentation du risque de méningiome, votre prescripteur doit vous remettre lors de la consultation :

- Un document contenant l’ensemble des informations à connaître sur ce médicament ;
- Une attestation annuelle d’information que vous devrez co-signer avec votre prescripteur.

Pour plus d'informations :

Ceci est un médicament, si vous constatez des effets indésirables, parlez-en à votre médecin et faites une déclaration.